

Voici la liste du matériel scolaire que les élèves de 5^e et 6^e années devront se procurer en magasin pour la rentrée scolaire :

Veillez conserver précieusement cette liste de fournitures scolaires, car aucune autre liste ne vous sera envoyée.

	Crayons de plomb – renouvelable au besoin ou pousse-mine avec mines supplémentaires	
1	Boîte de crayons de couleur en bois de bonne qualité (24 crayons – minimum)	
1	Boîte de 16 crayons-feutres	
1	Crayon effaçable à sec à pointe fine	
1	Crayon permanent noir à pointe fine	
1	Crayon permanent noir à pointe ultra fine	
2	Stylos	
2	Surligneurs de couleurs différentes	
1	Taille-crayon avec réservoir de bonne qualité	
1	Gomme à effacer	
1	Règle métrique transparente de 30 cm rigide	
1	Règle métrique transparente de 15 cm rigide	
1	Bâton de colle	
1	Paire de ciseaux	
1	Rapporteur d'angles	
5	Cahiers de style "Canada"	
5	« Duo-tang » avec attaches	
1	Cahier à anneaux rigide 1 ½ pouce	
1	Cahier à anneaux rigide 1 pouce	
1	Paquet de feuilles mobiles lignées (une cinquantaine de feuilles pas plus)	
3	Paquets de 5 séparateurs (prévoir les étiquettes pour nommer les séparateurs)	
1	Calculatrice	
1	Paquet de 10 pochettes de plastiques transparentes	
	Anglais	
	Aucun matériel. Le cartable de l'année précédente est conservé à l'école par l'enseignante pour les années futures	
	Musique	
1	Reliures à anneaux rigides de 1 pouce ou 1 pouce ½	
	Éducation physique	
	Vêtements d'éducation physique dans un sac en tissu, identifié : 1 pantalon, 1 chandail à manches courtes, 1 paire de bas de rechange	
1	Paire d'espadrilles (peut servir pour l'éducation physique) - Il est fortement recommandé de fournir des espadrilles avec une semelle non marquante ou une semelle pâle.	

N.B. Certains items pourraient être à renouveler au besoin.

Avant de procéder aux achats, il serait bon de faire l'inventaire de ce que l'élève a déjà en main.

Bien identifier (prénom et nom de famille) TOUT le matériel de votre enfant.

Une facture pour le matériel périssable et les cahiers d'exercices vous sera acheminée à l'automne.

À la suite du projet de loi n° 12 : Loi visant à préciser la portée du droit à la gratuité scolaire et à permettre l'encadrement de certaines contributions financières pouvant être exigées, l'école ne peut exiger l'achat de casque d'écoute. Toutefois, par mesure d'hygiène, si vous désirez acheter ce matériel à votre enfant, c'est libre à vous. Nous vous demandons de bien l'identifier.



Bonjour chers parents,

Nous avons déjà très hâte de retrouver vos enfants le **vendredi 29 août prochain**.

Tous les élèves du **primaire** seront attendus dans nos 3 écoles, à compter de 7h55. Le début des cours est à 8h00.

Pour les élèves de la maternelle, vous recevrez bientôt les premières informations concernant la rentrée progressive. S'il y avait des changements à prévoir, vous les recevrez au plus tard le lundi 25 août. **Veillez noter qu'il n'y aura pas de rentrée progressive en maternelle du côté de l'école J.-C.-Chapais, puisque nos élèves connaissent déjà le milieu. L'horaire du primaire s'applique pour eux à ce moment.**

Le 29 août, les enfants vivront une journée régulière dans leur école respective.

Veillez prendre note que **la prise de la photo scolaire se fera le mercredi 3 septembre.**

Pour les journées pédagogiques du début de l'année scolaire, vous recevrez de l'information, par courriel, pour l'inscription au service de garde.

En ce qui concerne le transport scolaire, vous recevrez d'ici la fin août, les informations pour les heures d'embarquement et de débarquement de votre enfant.

Nous vous souhaitons un été reposant en famille.
Nous vous remercions de votre précieuse collaboration.

Julie Liguette
Directrice